

Orange déploiera la fibre en Gironde

Afin de réduire la fracture numérique et refusant une Gironde à «deux débits», le président du conseil départemental, Jean Luc Gleyze a lancé en avril 2016, le plan Gironde Haut Méga, destiné à rééquilibrer les inégalités entre zones urbaines couvertes par les opérateurs privés et zones rurales avec une population qui augmente et des réseaux ADSL saturés. Une première phase de montée en puissance du débit un plan d'urgence de 3,2 millions d'euros a démarré en 2016 et de déploiement de la fibre dans certains secteurs concernant 10 000 foyers et entreprises. A partir d'aujourd'hui, débute la seconde phase du plan: le déploiement de 28 800 kilomètres de fibre et le raccordement de 410 000 foyers et entreprises au très haut débit. En 2023, 100% de la Gironde sera fibrée.

«Plus vite, plus loin et moins cher»

La délégation de service public a été attribuée au groupe Orange par le comité syndical de Gironde numérique pour 25 ans, sous le contrôle de Gironde numérique. Le conseil départemental s'est félicité ce matin de la manière dont les négociations ont été menées: «Cela ira plus vite, plus loin et ça sera moins cher», a déclaré Jean Luc Gleyze, le président du département. Initialement prévus sur 10 ans pour le raccordement de 220 000 prises minimum, les travaux seront réalisés dans les 6 ans et concerneront 410 000 raccordements. Des modifications consenties par l'opérateur grâce à l'accroissement de la population en Gironde (entre 18 000 et 20 000 habitants de plus par an) et de son intérêt grandissant pour l'accès à l'Internet.

Un succès pour le département qui s'enorgueillit de créer un réseau public, dont il est propriétaire, ce qui va permettre aux collectivités de générer 47 millions d'euros d'économie sur les abonnements Internet et la téléphonie fixe des équipements publics, écoles, mairies, etc. grâce la création d'un groupe fermé d'utilisateurs, un réseau dédié. «C'est un réseau public que nous faisons payer par le privé», commente Jean Luc Gleyze

Fortes pénalités en cas de retard. Cette réalisation titanesque qui compte 1 224 chantiers implique un bon suivi au niveau de la production de la fibre et une disponibilité des équipes et engins. Ce à quoi s'est engagé l'opérateur qui, en cas de retard, risque «de très fortes pénalités», précise Matthieu Rouveyre, vice président du conseil départemental chargé de l'accès numérique. Le déroulé des travaux

génie civil, installation des répartiteurs et nœuds de raccordement et mise en place des fourreaux, remplacement des réseaux en cuivre par la fibre et raccordement a été défini en fonction des priorités de chaque intercommunalité. La plupart des réseaux seront enterrés, notamment dans les bourgs, exceptés ceux qui vont jusqu'aux foyers qui seront aériens. Les communes pourront d'ailleurs en profiter pour enterrer leurs autres réseaux. Le conseil départemental assurera le suivi du chantier.